

LOGEMENT ET HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

PRÉSENTATION DES ACTIONS DU PLAN 2025-2030

Piloté conjointement par l'État et le Département, le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées définit la politique départementale d'accès et de maintien dans le logement des publics prioritaires.

Le plan couvre ainsi un large nombre de thématiques concrètes : accès aux solutions d'hébergement et de logement adapté, accès au logement ordinaire, prévention des expulsions, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la précarité énergétique, etc.

JEAN MORIN
Président du conseil départemental
de la Manche

XAVIER BRUNETIÈRE
Préfet de la Manche

vous convient à la présentation des actions du nouveau Plan d'Action pour le
Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées,

[le jeudi 26 juin 2025 à 10h à la Maison du Département à Saint-Lô](#)